



CHAIX IMMOBILIER GESTION

SARL au capital social de
26 300€ SIREN
451 853 303 RCS
Marseille

CPI1310 2017 000
017 779 délivrée par CCI
de Marseille-Provence
pour les activités de :
*Transaction sur
immeubles et fonds de
commerce
*Gestion Immobilière

Garanti(e)s par RCP
GALIAN 89 rue de la
Boétie-75008 PARIS sous
le n° de police 26124V

HONORAIRES DE GESTION

PRESTATIONS PRINCIPALES DE GESTION
À la charge du bailleur

HONORAIRES TTC'
sur le quittancement

Locaux d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 1989)	9.6 %(*) (montant maximum)
Locaux meublés	9.6%
Locaux commerciaux	9.6 %
Locaux professionnels	9.6 %
Locations saisonnières	20%
Biens ruraux - Terrains	NEANT
Autres locaux (résidence secondaire, garage, entrepôt...)	10 %
Immeubles entiers	10 %
Garantie du paiement des loyers impayés et détériorations immobilières (en sus des honoraires de gérance)	2.90 %
Prestations particulières (rédaction de bail, état des lieux, frais de dossier contentieux locataire, gestion des contrats d'assurance...)	Sur demande et devis

LOCATIONS ACCESSOIRES À LA GESTION

HONORAIRES TTC'

Locaux d'habitation nus ou meublés (soumis à la loi du 6 juillet 1989, art. 5) Et Locaux de droit commun		
- entremise et négociation	3.00€/m²	bailleur
- visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail²	10.00 €/m² 10.00 €/m²	bailleur locataire
- état des lieux location vide¹ et meublée¹	3.00 €/m² 3.00 €/m²	bailleur locataire
Locaux commerciaux et Locaux professionnels et Autres Locaux (garages, entrepôts,...)		
- négociation	12% du loyer annuel hors charges	Bailleur Locataire
- rédaction de bail		
- état des lieux	12 % du loyer annuel hors charges	Bailleur Locataire
Locations saisonnières		
- négociation	20% du loyer annuel hors charges	Bailleur Locataire
- rédaction de bail		
- état des lieux	20 % du loyer annuel hors charges	Bailleur Locataire

Honoraires au 31/03/2017

1/ TVA au taux en vigueur de 20.00% incluse.

2/ Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure Inférieur ou égal à un plafond fixé par voie réglementaire.



NOS HONORAIRES VENTES

(TTC au taux actuel de la TVA de 20%)

**Pour toutes transactions appartements, villas et terrain
Honoraires à la charge des vendeurs**

6% TTC Jusqu'à 152 450€*

5% TTC Au delà de 152 450€

10% TTC Pour les locaux professionnels ou commerciaux

***Avec un minimum de 7 000€ TTC**

Honoraires au 31/03/2017

CHAIX Immobilier Transactions – SARL au capital de 51 500 €
R.C.S Marseille 479633745 – Siret 47963374500043 – Caisse de Garantie GALIAN
89 rue de la Béotie 75008 PARIS Carte Professionnelle CPI 1310 2017
000 016 478 délivrée par le CCI de Marseille-Provence